



**HAL**  
open science

## Médias et pratiques langagières à La Réunion : accélérateur sociolinguistique et diglossie en sourdine

Gudrun Ledegen, Jacky Simonin

► **To cite this version:**

Gudrun Ledegen, Jacky Simonin. Médias et pratiques langagières à La Réunion : accélérateur sociolinguistique et diglossie en sourdine. Glottopol, 2010, Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone, 14, pp.104-116. hal-01936706

**HAL Id: hal-01936706**

**<https://hal.univ-rennes2.fr/hal-01936706>**

Submitted on 27 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 14 – janvier 2010

*Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone*

Numéro dirigé par Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé

## SOMMAIRE

Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé : *Présentation*

Camille Roger Abolou : *Langues, dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone*

Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé : *Langues et médias au Sénégal : une expérience de normalisation langagière par les journalistes des radios privées. Enjeux et limites*

Papa Alioune Sow : *Normes et discursivités. Le « parler jeune » dans les émissions radiophoniques*

Nataša Raschi : *La variation du français à travers l'analyse des quotidiens burkinabè*

Ferdinand Njoh Komé : *Les interlectes de la francophonie camerounaise à la une des journaux*

Germain Eba'a : *Regards sur les pratiques et usages linguistiques des Camerounais sur Internet*

Kristin Vold Lexander : *Le wolof et la communication personnelle médiatisée par Internet à Dakar*

Gudrun Ledegen & Jacky Simonin : *Médias et pratiques langagières à La Réunion : accélérateur sociolinguistique et diglossie en sourdine*

# **MEDIAS ET PRATIQUES LANGAGIERES A LA REUNION : ACCELERATEUR SOCIOLINGUISTIQUE ET DIGLOSSIE EN SOURDINE**

**Gudrun LEDEGEN – Jacky SIMONIN**

**Université de la Réunion – UMR 8143 du CNRS**

## **Introduction**

Observer les pratiques langagières médiatisées à la Réunion, c'est décrire des modes de parler réunionnais d'aujourd'hui. Ceux-ci s'inscrivent dans le contexte plus large du paysage sociolinguistique réunionnais et des grandes évolutions qui marquent la socio-histoire singulière de l'île depuis son premier peuplement. Ancienne colonie de l'empire français, la Réunion est une île de 2500 km<sup>2</sup> située dans le Sud Ouest de l'Océan Indien, à 700 km à l'est de Madagascar. Terre déserte, sa colonisation commence en 1665. Elle devient Département français d'outremer (DOM) en 1946.

Un bref aperçu généalogique de la dynamique sociolinguistique qui lui est propre permet de distinguer *cinq grandes périodes*, allant de la genèse du créole réunionnais (Chaudenson, 1972, 1991) jusqu'à la situation sociolinguistique de ce début de millénaire. Après cet ancrage sociolinguistique, divers exemples provenant des médias illustreront les évolutions à l'œuvre.

## **I. Temps sociolinguistiques**

### **Créolisation et diglossie**

Lors d'une *première période*, celle de son peuplement, au XVII<sup>ème</sup> siècle, émerge le *bourbonnais* issu d'une forme de *koinésation* des dialectes d'oïl parlés par les colons venant du nord de la France, comme il résulte du contact des maîtres avec les esclaves. L'habitation est le cadre social et économique, qu'ont mis en place les premiers colons. Enclaves particulièrement isolées, autosuffisantes, dispersées en quelques endroits sur le pourtour de l'île, aucune norme linguistique externe ne vient interférer dans la dynamique sociolinguistique qui y est à l'œuvre. Lorsqu'au début du XVIII<sup>ème</sup>, la colonie introduit des cultures coloniales on fait appel à une main d'œuvre abondante d'esclaves dont le contact

avec ceux déjà sur place depuis quelques générations et avec les maîtres va donner naissance au créole réunionnais (Chaudenson, 1972, 1991). Pendant cette *seconde période*, qui s'étend sur quelques décennies seulement, la langue créole s'autonomise du français alors pratiqué. Suit une *troisième période*, allant du milieu du XIX<sup>ème</sup> aux années 80 du siècle dernier, au cours de laquelle la situation sociolinguistique se stabilise sous le régime de la diglossie. Durant ce long laps de temps en effet, les rapports entre le français et le créole seront décrits selon le schéma diglossique canonique posé par Ferguson dans un article séminal en 1959 : « deux langues apparentées génétiquement et structurellement, de statut social inégal et dont les distributions sont complémentaires ». A l'image de la société insulaire, la situation sociolinguistique est foncièrement clivée. Le français et le créole sont les deux langues qui s'opposent en une hiérarchisation sociale. Le créole est la langue majoritairement parlée, mais c'est le français qui occupe la position haute. La première est stigmatisée, en position basse, alors que la seconde est valorisée.

Langue officielle, le français utilisé dans les institutions publiques, les administrations, l'enseignement, et les médias d'information (presse écrite puis la radio) constitue la langue « haute ». Lors de ses enquêtes menées dans les années soixante-dix, N. Gueunier précise que

*« le thème de la supériorité du français sur le créole sert de révélateur, exprimant en termes linguistiques une infériorité subie (et imposée) globalement dans l'ensemble des relations sociales »* (Gueunier et al., 1978 : 158).

Quant au créole, les premiers descripteurs rangent sa variation sur un continuum. Un aspect particulier à la Réunion est l'attestation d'un créole acrolectal et basilectal en coexistence. Dans le cadre de la diglossie, l'acrolecte, nommé alors par le terme français *créolisé*, désigne la variété de créole la plus proche du pôle défini comme supérieur, le français. A l'autre pôle, le basilecte constitue la variété qui présente la divergence maximale par rapport au français<sup>1</sup>.

La coprésence de toutes ces « façons de parler » et leur hiérarchisation sociale et identitaire signe la complexité sociolinguistique d'alors. Le clivage est profond entre ceux – la plus grande majorité de la population – qui ne parlent que le créole et ceux – une infime minorité constituée par l'élite – qui de surcroît parlent le français est source de conflits qui se jouent aussi sur la scène publique :

*« Le créole reste par conséquent le nœud d'un réseau de tensions très vives : à la fois langue affective, vécue et sociologiquement rejetée ; image pour les uns d'une aliénation socioculturelle, en face du modèle valorisant que constitue le français ; signe pour d'autres de la sauvegarde d'une personnalité et d'une identité culturelle bafouées »* (Carayol, 1977 : 65).

## Période charnière

En 1946, quand le statut de colonie de l'île prend fin, le passage à celui de Département français d'outre-mer (DOM) n'a que peu d'effets dans les premières années de son application. Le développement de l'île ne prend en fait de l'ampleur qu'au cours des années soixante-dix, sous l'impulsion d'une politique de rattrapage et d'égalité avec la métropole. L'action publique de l'Etat, dans le domaine scolaire, médicosocial, de l'habitat et des infrastructures, génère des mutations structurelles et aussi des transformations, dont certaines sont particulièrement spectaculaires. Lors de ce dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle, l'urbanisation,

<sup>1</sup> Cette variété de créole est localisée dans les Hauts de la Réunion, et surtout pratiquée par les « Petits Blancs » (Groupes de Blancs pauvres qui se sont exilés dans les Hauts de l'île à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle), tandis que le créole basilectal se situe majoritairement dans les Bas. Par ailleurs, signalons qu'il y a aussi des variations entre le nord et le sud de l'île (par ex. : le pronom *il* se réalise *li* au Port, et *lu* à St Philippe).

la scolarisation et la médiatisation se développent très rapidement. C'est une *quatrième période* que l'on peut qualifier de « charnière ». La Réunion s'ouvre à elle-même et au monde, bousculant l'ordre sociolinguistique établi. Ce sont les modifications sociétales intervenues suite à la départementalisation de 1946 qui ont mis en route à partir des années 70-80 des bouleversements sociolinguistiques majeurs. Cependant, les mutations sociales qui travaillent la société réunionnaise, ne se traduisent pas par une substitution pure et simple d'un univers à l'autre. La double référence au monde créole et à la postmodernité produit un télescopage permanent dans les pratiques sociales, et, parmi celles-ci les pratiques langagières. Coexistent maintenant deux langues génétiquement apparentées, le français et le créole qui sont en situation de contact. Mais le contact créole/français se vit de manière paradoxale. Le français, régional et standard, et le créole se mêlent dans les usages quotidiens, alors que dans les représentations sociales, le vécu diglossique garde une charge symbolique forte (Bavoux 2003). Enfin, les phénomènes de mixage, dont aucune instance n'est encore venue à cette période de fin de siècle fixer les normes, évoluent en quelque sorte « à l'air libre ». Sur fond de restructuration sociale de la société locale, la dynamique d'évolution sociolinguistique prend un cours nouveau en produisant de nouveaux modes de parler. L'un de ses moteurs réside dans l'importance croissante d'une classe moyenne largement fonctionnarisée, dans la recomposition sociale en classes d'âge, ainsi que l'affirmation de cultures juvéniles (Wolff, 1998, 2001 ; Bavoux, 2001 ; Ledegen, 2002...). Ajoutons que deux institutions, l'école et les médias, en plein développement, interviennent pour légitimer dans les faits les pratiques langagières réunionnaises en cours. La Réunion s'oriente vers une forme accentuée d'hybridation qui pourrait prendre la forme d'un *parler réunionnais* (Simonin, 2003). La dynamique sociolinguistique d'évolution des langues en contact indique que les pratiques mélangeantes, alternantes, prennent une ampleur croissante<sup>2</sup>. Ce qui ajoute à la difficulté de les décrire, dans la mesure où les frontières interlectales sont dans certains cas, floues, « flottantes » (Ledegen, 2009a). Leur description reste alors indécidable en raison de la considérable « osmoticité » entre les deux langues<sup>3</sup>. L'observation de ces pratiques langagières « fusionnantes » (Simonin, 2008 ; Ledegen & Simonin, 2008) fait écho au modèle d'évolution de situations de contact élaboré par Auer (1998) allant en trois phases successives du « code-switching », au « mixing » puis au « fused lects » et formant un continuum (CS → LM → FL) où la sédimentation structurelle va croissante.

### Post-diglossie et diaspora

Enfin, depuis les années 2000, la période contemporaine fait entrer la Réunion dans un *cinquième* grand moment, *post-diglossique*, *diasporique*, de son histoire sociolinguistique. Contrairement à d'autres régions ou d'autres contrées, le créole se maintient vigoureusement comme langue vernaculaire alors que le français familier gagne du terrain. Par ailleurs, le créole est revalorisé par diverses reconnaissances institutionnelles : son érection officielle comme langue régionale de France et par voie de conséquence son enseignement ès qualités dans les structures scolaires par un corps d'enseignants titulaires du Capes de créole créé en 2001 (Prudent, 2001). Depuis peu, la langue créole est entrée dans un processus de graphisation et de standardisation lent mais certain. Les rapports jusque là tendus, entre les

<sup>2</sup> La comparaison d'enregistrements établis en 1978-1980 dans le cadre de l'Atlas Linguistique de la Réunion, avec des corpus d'aujourd'hui réunis dans la base de données *Valirun* (*Variétés Linguistiques de la Réunion 1999-2008*) montre qu'on mélange davantage et de façon plus diverse (Ledegen & Richard, 2007 ; Ledegen, 2007).

<sup>3</sup> La notion d'*interlecte*, proposée par L. F. Prudent (1981), permet de ne pas poser ces frontières, et de réunir les différentes pratiques langagières dans un système unique – un macrosystème interlectal – regroupant plusieurs langues et variétés (i.e. le français régional de la Réunion, le créole acrolectal, le créole basilectal, leur mélange...).

langues française et créole s'apaisent, et les pratiques ordinaires se diversifient fortement. La diglossie est désormais clairement révolue, même s'il est à noter que cette vision dichotomique continue à subsister bel et bien dans les représentations des locuteurs. La communication quotidienne en revanche se caractérise par des alternances codiques et des mélanges linguistiques fréquents.

Ce « post-diglossisme » est porté par un processus de diasporisation langagière qui tient au formidable développement des T.I.C, insérant la Réunion dans la société de l'information. Les réseaux de télécommunication facilitent la mondialisation des flux, allant de la monnaie aux populations, aux pratiques culturelles, aux discours et aux images. L'ouverture de la société locale à elle-même s'accélère par le développement des infrastructures internes à l'île, réseaux de circulation routière et de télécommunication. Elle s'ouvre vers l'extérieur et connaît une diasporisation croissante du territoire local (Simonin, Wolff, 2008 ; Simonin, Wolff, Watin, 2009). L'économie communicative des flux qui se met en place revêt une dimension matérielle et immatérielle, maillant territoire et réseau, l'ici et l'ailleurs, provoquant des nouvelles proximités et des discontinuités. L'espace insulaire n'est plus cantonné aux contours physiques de l'île. D'un univers contiguë, il devient connexe, « multi-site ».

Ainsi, l'accès aux réseaux de télécommunication, les médias anciens (radio, télévision, téléphone) ou plus récents (Internet, téléphone mobile...) et leur intégration de plus en plus poussée, participent d'une culture mondialisée. Et la mobilité d'une partie de la population réunionnaise s'en trouve plus aisée. Les Réunionnais en situation diasporique répartis aux quatre coins de la planète vivent plus facilement leur éloignement. Les moyens de communication électronique d'aujourd'hui en font des individus connectés, ils sont « ici et là-bas ». L'interactivité qu'offrent les T.I.C. aussi bien à ceux restés au pays qu'aux migrants (courriel, blogs, médias on line, sites communautaires et réseaux sociaux tels *SkyRock*, *Myspace*, *Facebook*...) facilite les « télé-échanges » et la constitution de communautés territorialement discontinues. Comme les usages langagiers, les TIC restructurent en permanence le mode de vie de ceux qui en font usage, et pour qui ce sont des ressources mobilisables, à toutes fins pratiques. Elles génèrent une expansion et une diversification des contacts sociaux, des contacts langagiers, ainsi que des restructurations permanentes des répertoires linguistiques individuels et collectifs.

C'est ce que nous allons observer à partir d'exemples...

## II. Les communications médiatisées : un accélérateur sociolinguistique

### Radios réunionnaises : miroir des pratiques « ordinaires »

L'ouverture de l'espace médiatique se fait à la Réunion dans la période des années 1976-1986 ; le paysage radiophonique va intégralement évoluer à la suite de la libéralisation des ondes (Simonin & Watin, 1993 ; Idelson, 2006)<sup>4</sup>. Ainsi, *Radio Freedom*, la station emblématique<sup>5</sup>, émet pour la première fois le 14 juillet 1981, et « innove dans le paysage radiophonique local en laissant une place grandissante au créole et à l'expression populaire, essentiellement au travers des émissions interactives » (Watin & Wolff, 1995 : 31).

La majorité des radios locales – qu'elles s'adressent au public en général ou qu'elles soient plus spécifiquement destinées aux jeunes – fait aujourd'hui entendre des pratiques réunionnaises « ordinaires », lors de moments interactifs. Le public, auditeur assidu, y fait

<sup>4</sup> Les lois sur l'audiovisuel votées en 1981-1982 mettent fin au monopole public de la radiodiffusion. La Réunion ne comptera pas moins d'une quarantaine de radios qui vont fleurir alors.

<sup>5</sup> Et qui est restée très populaire jusqu'à nos jours, puisqu'elle affiche 40 % de parts d'audience fin 2009 (source Médiamétrie).

preuve d'une grande réactivité. Dans cette société où le lien social traditionnel de l'interconnaissance (*versus* le frottement anonyme de la modernité) occupe encore une grande place, les émissions interactives permettent aux auditeurs de signaler des accidents, de témoigner ou de donner son avis lors de mouvements sociaux, etc. Appelant un animateur qu'ils ont l'impression de connaître, à force de l'entendre à la radio, tout en s'adressant aussi à leurs connaissances, les auditeurs emploient leurs pratiques linguistiques habituelles. Le truchement du téléphone et de la radio y est une importante sourdine à l'*insécurité linguistique* (Fioux, 1995) car ils permettent une communication sans face à face, où l'anonymat peut être conservé.

Les analyses linguistiques et sociolinguistiques, menées dans le cadre du grand corpus oral *Valirun* sur ces types de corpus radiophoniques, révèlent des pratiques en français, en créole et alternant français et créole, et la grande diversité des fonctions assumées par le créole.

Si auparavant le créole, quand il s'employait à l'antenne, s'attestait uniquement lors d'émissions interactives avec des humoristes locaux, révélant ainsi le « statut dévalorisé que lui confèrent alors les acteurs de la radio » (Idelson, 2005 : 106), aujourd'hui les pratiques radiophoniques sont plus à l'image des pratiques ordinaires, variant en langue selon les changements de sujet (*topic shift*), de tonalité (*shift of key*), lors de commentaires à part ou de paroles rapportées (Auer, 1995).

Le premier exemple est issu de la fin d'une interaction où l'auditrice parle en français et en alternant français et créole. Ici la pratique mélangée de la part de l'auditrice révèle un moment de proximité avec l'animatrice et avec le public, mue par sa grande inquiétude pour la sécurité des auditeurs :

<p>Auditrice : et ce chemin-là c'est un chemin fréquenté par les enfants          Animatrice : ben justement il faut là il faut aller faire la démarche auprès de la gendarmerie hein          Auditrice : parce qu'il y a beaucoup de petites filles  <b>ki pran le chemin qui descend sur sur le le pour aller dan le collège là le grand canal là</b>          Animatrice : ben oui ben c'est pour ça qu'il faudrait peut être aller voir les gendarmes et puis euh          Auditrice : <b>mé mi kroi ke</b> ma cousine elle a été elle a porté plainte          Animatrice : ben bien sûr          Auditrice : <b>bin moi mi di moi ma téléphoné in kou sur radio FreeDOM ben moi ma lavé d(e) la chans XX ma eu radio FreeDOM voilà pour signaler ben pour que les femmes ki fé se chemin la évité évité</b>          (FreeDOM, parole libre, 5/42004, 12,12-15)</p>	<p>qui prennent le chemin qui descendent sur le le pour aller dans le collège là le grand canal là</p> <p>mais je crois que...</p> <p>oui moi je dis moi je vais téléphoner un coup sur radio FreeDOM ben moi j'ai eu de la chance XX j'ai eu radio FreeDOM voilà pour signaler ben pour que les femmes qui font ce chemin-là évitez évitez</p>
--	---

Un autre exemple met en évidence l'énervement de la part de l'animatrice au sujet du pluviomètre, nommé le « zafè », i.e. « truc » en créole comme en français réunionnais, qui déclenche un aparté en créole :

<p>L1 : hmm hmm/ mais qu'est-ce qui se passe dans l'ouest          L2 : ben // la route du littoral est en cours de/de basculement/ basculement partiel          L1 : pourquoi          L2 : <u>euh</u>          L1 : <u>la pluie est tombée</u>          L2 : oui/ il y a eu de la pluie/les quinze mille mètres ont été atteints et <u>dépassés</u>          L1 : <u>oh seigneur dieu</u></p>	
---	--

<p>L2 : euh/ mais c'est un basculement partiel madame Aude//<u>n'empêche</u></p> <p>L1 : <u>oui</u>/ mais vous savez c'est pire en général</p> <p>L2 : oui/ bon il y aura toujours une voie de circulation euh/ deux plus une/mais ça s(e)ra seulement euh : /en entre guillemets seulement pardon/ entre la Grande:/ Chaloupe et / euh / la Possession</p> <p>L1 : hmm X / en tout état d(e) cause il faudrait revoir <b>le zafèr</b> qui mesure là</p> <p>L2 : <b>le zafèr</b> qui: le pluviomètre</p> <p>L1 : oui <b>sa mèm</b></p> <p>L2 : oui peut-être/ peut-être</p> <p>L1 : <b>lé sur lafèr lé détraké</b></p> <p>L2 : bien: donc euh: // on va faire le le point / on est en train de faire le point avec la DDE pour/ savoir où en sont les opérations de <u>basculement</u> (FreeDOM, « Droit de parole », 16/4/2004, 1-2, 10-7)</p>	<p>le truc</p> <p>le truc</p> <p>oui c'est ça</p> <p>c'est sûr le truc est détraqué</p>
---	---

Souvent, aucune raison particulière n'explique l'alternance, si ce n'est qu'il s'agit là de la pratique habituelle des intervenants. Dans l'émission suivante, qui porte sur les droits des consommateurs, l'auditeur parle dès le départ en créole. L'animatrice de l'émission expose la règle juridique en français et passe ensuite au créole en s'adaptant à la langue de son interlocuteur :

<p>Auditeur : oui voilà / <b>kèlkun lavé une voiture</b> [Animatrice : oui] comme il avait des difficultés à payer / <b>lavé téléphone à madame Aude / madame Aude la di ali au service euh / estèr mi koné pu le crédit là / la passe un jugement au tribunal / la donne droit</b> à payer 450 euros tous les mois [Animatrice : hmm hmm] <b>la personne i paie déza néna un an</b> [Animatrice : hmm hmm] 450 euros tous les mois [Animatrice : hmm hmm] <b>mais là la maison d(e) crédit / la revni dessi l(e) dossier</b> / en disant ramène la voiture</p> <p>Animatrice : non monsieur / s'i(l) y a un jugement de tribunal [Auditeur : oui] c'est le jugement du tribunal qui compte</p> <p>Auditeur : ben voilà :</p> <p>Animatrice : <b>donc le monsieur ou / ke nana le loto ke nana son papier tribunal / la di ali paie 450 euros par mois</b></p> <p>Auditeur : <b>li paie</b></p> <p>Animatrice : <b>li paie 450 euros par mois</b></p> <p>Auditeur : <b>voilà / le X l'huissier i encaisse tous les mois 450 euros</b></p> <p>Animatrice : <b>voilà / et si le société d(e) crédit continue embête ali ou a rappel amoi</b> (FreeDOM, « Droit de parole », 16/4/2004, 4, 2-7)</p>	<p>... quelqu'un avait une voiture</p> <p>... il avait téléphoné à Madame Aude / Madame Aude lui a dit au service / maintenant que je connais plus le crédit là / il a passé un jugement au tribunal / qui lui a donné le droit ...</p> <p>la personne paye déjà depuis un an</p> <p>mais là la maison de crédit est revenue sur le dossier</p> <p>donc le monsieur où il y a l'auto a son papier du tribunal / on lui a dit de payer 450 euros par mois</p> <p>il paye</p> <p>il paye 450 euros par mois</p> <p>voilà / l'huissier encaisse tous les mois 450 euros</p> <p>voilà / et si la société de crédit continue à l'embêter vous me rappelez</p>
--	--

Les radios qui s'adressent surtout aux publics jeunes pratiquent l'alternance codique, à l'image de leur public. L'extrait suivant provient d'un jeu de joute verbale, mené par SMS interposés, sur *Radio Contact* qui fait une place au créole pendant plus d'un tiers du temps de parole, tout spécifiquement aux moments des vannes :

<p>alors ça [une vanne] c'est signé Gaëlle / ton papa c'est: / Batman et ton <b>momon</b> c'est Candy / non sérieux / et les tiennes c'est quoi ? / (musique) ouais ouais <b>lé tyèn sé quoi toué / di amoin in kou va / lé</b></p>	<p>maman</p> <p>les tiens c'est quoi toi / dis-moi un coup va / les</p>
---	---



<p><b>tyèn sé kwé / alors moïn mi sa di aou franchement hein / mi sa di aou franchement / san dékoné / Gaëlle / arèt plané / ou lé fois 9 koyon : / koman i fé èk ou là:</b> (Ledegen 2002b, <i>Corpus Radio Contact</i>, 9, l. 6-11)</p>	<p>tiens c'est quoi / alors moi je vais te dire franchement hein / je vais te dire franchement / sans déconner / Gaëlle / arrête de délirer / tu es à fois 9 [de points engrangés] putain / comment on fait avec toi là ?</p>
---	---

Les deux exemples suivants sont extraits de radio NRJ où la présence du créole est en revanche plutôt rare, la radio se calquant très fortement sur son modèle métropolitain (Corré, 2004) ; par exemple, lors d'un jeu, appelé le Loft radiophonique, qui durait pendant un mois, la plupart des participants – les lofteurs – utilisent sporadiquement le créole, et dans un but exclusivement ludique. Ci-dessous un extrait du jeu de la drague, où L4 utilise d'entrée de jeu le créole :

<p>L4 : koman i lé: tantine ? L3 : té ou rant dur ou in ? L4 : a bin : sé le kok in nou va dir L3 :kok man L4 : ouais koman i lé la ? L3 : lé la (Loft NRJ, 2001, 206, 1-6)</p>	<p>comment tu vas tantine ? hé tu rentres dur toi hein ? ah ben je suis le coq hein on va dire l'homme coq ouais comment tu vas là ? ça va</p>
---	--

Un seul lofteur se distingue pourtant des autres en utilisant le créole de façon diversifiée : par exemple, dans cet extrait où il doit trouver le titre d'une chanson, il se parle à lui-même en créole :

<p>L2 : <b>mi té koné le morso mé mi koné pu èstèr</b> L1 : ah ben oui L2 : je t'aime moi non plus (Loft NRJ, 2001, 143, 10-12)</p>	<p>je connaissais le morceau mais je le connais p(l)us maintenant</p>
---	---

Ou encore, lors de la finale messieurs, il parle au public pour l'inciter à voter pour lui par envoi de sms :

<p>L5 : <u>David et Charly</u> L1 : <u>oui ex aequo</u> et ça ça s'applaudit /// mais attention <u>ça c'est</u> L2 : <b>dépèch azot hein</b> L1 : c'est que <u>pour le moment</u> L2 : <b>alon alon</b> (Loft NRJ, 2001, 177, 11-15)</p>	<p>dépêchez-vous hein allons allons</p>
--	---

## Technologies numériques

### *Essor d'écrits ordinaires*

Après la libéralisation des ondes radiophoniques et l'ouverture médiatique à la langue créole, ce sont les technologies numériques qui font souffler un vent nouveau sur les pratiques réunionnaises dans le monde de l'écrit.

Différents corpus réunionnais de communication médiée par ordinateur (CMO, Panckhurst, 1997) (forum, chat et sms) révèlent ainsi des tendances convergentes : deux corpus principaux sont constitués par le corpus-*chat*, soit 18 mois de chat sur MSN Messenger entre amis proches (avril 2003-septembre 2004) et par le corpus-*sms*, 25 000 SMS constitué à la Réunion lors de l'enquête *Faites don de vos sms à la science* (avril 2008-juin 2008)<sup>6</sup>. D'autres observations sur différents sites, dont plus particulièrement celui des Réunionnais du Monde<sup>7</sup> (Ledegen & Simonin, 2009) complètent ces deux grands corpus.

Un premier point important concerne la **graphie**. Le développement d'une pratique écrite « ordinaire » voit se combiner différentes forces et logiques, les contraintes et potentialités de ces écrits « ordinaires » exerçant deux forces contraires : d'une part, pour faire court, pour faire phonétique, mais aussi – voire surtout pour certains termes –, pour faire créole, les graphèmes *k*, *w*, *z* sont fortement sollicités ; on peut citer ici les termes *mwin* (« moi »), *kaz* (« case, maison, chez soi »), *poukwé* (« pourquoi »)... D'autre part, pour faire rapide par une reconnaissance brève de l'image du mot et sa famille morphologique, certaines graphies françaises sont fréquemment sollicitées : *soir*, *gagne*, *chez*, *fatigué*, *rien*, *voir* sont parmi les termes les plus fréquents. La part ludique est par ailleurs importante dans ces écrits qui transgressent les normes de l'écrit formel : les néographies, i.e. non standard (Anis 2003), déploient des codages comme le squelette consonantique (*bsr* « bonsoir », *tkt* « t'inquiète », ...) ou le rébus (*a-* « amoin » (moi), *akCD* « accéder », ...). Ces pratiques libres attestent ainsi d'un écrit du consensus qui commence à se stabiliser : les graphies phonético-phonologiques, longtemps décriées et rejetées par la société réunionnaise (cf. Baggioni *et al.*, 1988 ; « Lettres en souffrance », 1988) sont réinterprétées dans ce nouveau cadre graphique ; et elles s'y combinent avec les graphies françaises qui représentaient longtemps l'option diamétralement opposée aux premières. Elles constituent par ailleurs des observatoires de pratiques ordinaires qui peuvent alimenter la réflexion sur une future orthographe du créole réunionnais (Ledegen, 2009c) :

*« il est devenu évident aux yeux des observateurs qu'un processus de codification graphique est en marche et que malgré la persistance d'un discours aussi stérile que répétitif et mal informé « pour ou contre le créole » et « pour ou contre telle graphie du créole », des graphies sont utilisées, dont émergera, avec le temps, une normalisation, et peut-être un standard. » (Bavoux, 2004 : 226)*

Cette nouvelle liberté dans le monde de l'écrit qui équivalait auparavant presque exclusivement au monde des pratiques formelles et standard ouvre aussi de nouvelles **possibilités fonctionnelles** pour l'alternance des langues et pour le créole à l'écrit : si dans nos corpus, le créole est certes sollicité pour les moqueries :

Shelly	ah tu regardes <u>Milagro</u>	
Lilo	ah oui <u>moi aussi</u>	

<sup>6</sup> Notre terrain réunionnais constitue le premier volet de l'étude internationale *sms4science* mise en place par C. Fairon et l'équipe CENTAL de l'université de Louvain-la-Neuve, suite à leur enquête menée en Belgique francophone en 2004 (Fairon, Klein et Paumier, 2006).

<sup>7</sup> [www.reunionnaisdumonde.com/](http://www.reunionnaisdumonde.com/) et son groupe sur Facebook : <http://www.facebook.com/group.php?gid=11392815386>



<p><i>en criant à tout le monde : "Viens voir !!!"</i></p> <p>•7. Les malentendus : ... <i>le premier coup ouh la parti fait l'essence en métropole ouh la resse comme un couillon dans l'auto en attendant qu'un boug i vient fait le plein pou ouh</i></p> <p>•8. Les pratiques locales : ... <i>ouh dis ban camarades qu'out papa la fait un garde robe "Ralph Lauren" Maurice et que zot i répon à ouh : "Wouaaah ! Ton père punaise il a de l'argent !!!" Et là tu te dis : "Laisse tomber zot i connaient pas trafic Maurice !!!"</i></p> <p>•9. La communication avec la famille : ... <i>tu raccroches d'avec ta maman et que ton z'oreille i chauffe bien comme i faut parce que tu as passé 1 heure au téléphone à demander des nouvelles de tati unetelle ou des mangues qui sont en train de mûrir !</i></p> <p>•10. Les realia : ... <i>pou ouh la Jamaïque ce n'est pas un endroit oussa néna bon peu rastas mais un virage si la 4-voies Gillot oussa i sent mauvais</i> (Simonin, Watin, &amp; Wolff, 2009 ; Ledegen, Simonin, 2009).</p>	<p>... la première fois que tu pars faire de l'essence en métropole, que tu restes comme un couillon dans ta voiture en attendant que quelqu'un vienne faire le plein pour toi.</p> <p>... tu dis à tes copains que ton papa s'est fait une garde-robe "Ralph Lauren" à Maurice et qu'ils te répondent : "Wouaaah ! Ton père punaise il a de l'argent !!!" Et là tu te dis : "Laisse tomber, ils ne connaissant pas le trafic de Maurice !!!"</p> <p>... ton oreille chauffe bien comme il faut...</p> <p>... pour toi la Jamaïque ce n'est pas un endroit où il y a beaucoup de rastas mais un virage sur la 4-voies de Gillot [l'aéroport de St Denis] où ça sent mauvais.</p>
---	--

Une analyse formelle des expressions formulées dans ce cadre a permis de dégager un ensemble de *formules* fréquemment sollicitées (ex : *ou dis/tu dis ; ou koné/tu connais/tu sais...*). Les exemples plus haut montrent pour leur part que l'alternance codique est largement pratiquée. Enfin, il est à remarquer que le tiers de messages entièrement en créole ont avant tout trait aux thématiques suivantes :

<p>- de la vie réunionnaise : <i>ziska ban cyclones i manquent à ouh</i></p> <p>- de l'alimentation : <i>pou ouh un pic-nic ce n'est pas deboute, do pain blême ek de feuilles salade (calkil les gars lapins kossa ?), mais un bon zembrocal rougail saucisses !</i></p> <p>- et de la langue : <i>out ban camarades zoreils i compren pas en quoi tantine-là lé "dangereux !"</i>.</p>	<p>... même les cyclones te manquent.</p> <p>... pour toi, un pic-nic ce n'est pas debout, du pain blême avec des feuilles de salade (vous me prenez pour un lapin ou quoi), mais un bon zembrocal [riz jaune avec des pois (haricots) ou des pommes de terre] rougail saucisses !</p> <p>... superbe [en langage jeune]</p>
--	--

Enfin, puisque les internautes sont conduits à verbaliser leurs interactions sociales avec l'« Autre », des *scenari* se laissent voir. L'analyse de leur structure s'inspire des « stories telling » analysés par Sacks, et de la « syntaxe narrative » que propose Labov (cf. Ledegen & Simonin, 2009) : ils s'organisent suivant une structure ternaire, 1. situation initiale présentant l'action du locuteur, 2. réaction de l'Autre, et 3. conclusion, chute, *ending* par le locuteur. Par exemple,

<p>1. <i>ouh gagne un cadeau et qu'ouh dis "Je déboucherai plus tard."...</i></p> <p>2. <i>et là band zoreil i di à ouh qu'on ne débouche pas des cadeaux...</i></p> <p>3. <i>ben i fé goué alors ?</i></p> <p>1. <i>ouh dis "Allez grate out fesses !"</i>,</p> <p>2. <i>ban de moune i comprend pas,</i></p> <p>3. <i>ça lé valabe !!!</i></p>	<p>... tu reçois un cadeau et que tu dis « Je déboucherai plus tard »...</p> <p>et là, les zoreils te disent qu'on ne débouche pas des cadeaux...</p> <p>ben, on fait quoi alors ?</p> <p>... tu dis « Casse-toi »,</p> <p>et que les gens ne comprennent pas,</p> <p>ça c'est bien.</p>
--	--

Les thématiques abordées par l'ensemble des internautes qui s'expriment dans ce groupe électronique – ainsi que dans d'autres dans la zone Océan Indien ainsi que de par le monde<sup>8</sup> –

<sup>8</sup> Les ressortissants des pays de la zone de l'Océan Indien et qui fait partie de l'univers réunionnais de par les liens tissés au cours de l'histoire et des mobilités diasporiques plus récentes, disposent de tels moyens distants d'expression publique :

apparaissent sans que l'on puisse définir la logique de diffusion, une logique qui relèverait du rhizome (Deleuze & Guattari, 1976) davantage que du modèle diffusionniste par ondes concentriques à partir d'un centre supposé innovateur.

## Conclusion

A la suite de la libéralisation des ondes, la grande majorité des médias radiophoniques réunionnais a joué la carte de la proximité avec des émissions interactives qui ont légitimé les pratiques ordinaires à la Réunion : le créole, le mélange créole-français et le français « ordinaire » réunionnais. De ce fait, on constate aujourd'hui une coexistence plus pacifique des langues à la Réunion, changement attesté dans les pratiques, attitudes et représentations des locuteurs, tout particulièrement auprès des jeunes.

Différentes enquêtes et analyses de pratiques de jeunes réunionnais montrent que ceux-ci s'inscrivent pleinement dans la logique post-diglossique : tout comme leurs aînés, ils pratiquent des mélanges linguistiques mais à la différence des générations précédentes, ils les assument, voire les revendiquent, sur le plan identitaire (Ledegen, 2002). Ce sont leurs attitudes et représentations face au mélange qui sont innovantes.

Par ailleurs, les nouvelles pratiques graphiques combinant les caractéristiques et potentialités de la *proximité communicative* ('Nähesprache', Koch & Cœsterreicher, 1985) d'une part, et de l'écrit en tant que médium d'autre part, ouvrent la voie à un autre statut d'écrit, et, à terme et à leur tour, à de nouvelles modifications sociolinguistiques importantes qui mettent une sourdine à la « 'vieille' diglossie » (Bavoux, 2003).

## Références bibliographiques

- ANIS J., 2003, « Communication électronique scripturale et formes langagières », *Quatrièmes rencontres Réseaux humains / réseaux technologiques*, Université de Poitiers, <http://oav.univ-poitiers.fr/rhrt/index.htm>.
- AUER P., 1995, « The pragmatics of code-switching: a sequential approach », dans Milroy L. & Muysken P. (eds), *One Speaker, Two Languages. Cross-Disciplinary Perspectives on Code-Switching*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 115-135.
- AUER P., 1998, « From Code-switching via Language Mixing to Fused Lects : Toward a Dynamic Typology of Bilingual Speech », *Interaction and Linguistic Structures*, n° 6, pp. 1-28.
- BAGGIONI D., MARIMOUTOU J.-C. C., NEU-ALTENHEIMER I., 1988, « Névrose diglossique et choix graphiques ('ç' en catalan et 'k' en créole de la Réunion) », dans Baggioni D. & Marimoutou J.-C. C. (éds), *Cuisine/Identités*, UA 1041 du CNRS/Publications Universitaires de la Réunion, pp. 159-177.

---

Maurice :	Tu sais que tu es Mauricien/Mauricienne quand...(9007)
Seychelles :	U know u are a true seychellois when... (734)
Comores :	Tu sais que tu es un Comorien de France quand...(742)
Mayotte :	Tu sais que tu viens du 976 (Mayotte) lorsque... (636)
Madagascar :	Tu sais que tu es un vrai malgache quand... (2 913)
Réunion :	Tu sais que tu viens de la Réunion quand...
Inde :	You Know You're Indian When...
Afrique du Sud :	You know you're a south african when... (9 397)
Australie :	You know you're Australian when...

Il est remarquable que la même matrice de formules, de scénari et de thématiques s'y déploie (Ledegen & Simonin, analyse en cours).

- BAVOUX C., 2001, « Profils de jeunes Réunionnais en filières professionnalisantes », *Travaux et Documents*, n° 15, Ledegen G. (éd.), *Parlers jeunes à la Réunion*, Université de la Réunion-FLSH, pp. 49-79.
- BAVOUX C., 2003, « Fin de la “vieille diglossie” réunionnaise ? », *Glottopol*, n° 2, pp. 29-39.
- BAVOUX C., 2004, « La codification graphique du créole réunionnais : réalisations, obstacles, perspectives », *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, AUF, pp. 223-252. Disponible sur Internet : <http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124421.pdf>
- CARAYOL M., 1977, *Le français parlé à la Réunion, Phonétique et phonologie*, Paris, Champion.
- CARAYOL M., CHAUDENSON R., 1978, « Diglossie et continuum linguistique à la Réunion », dans Gueunier N. et al., *Les Français devant la norme*, Paris, Champion, pp. 175-190.
- CHAUDENSON R., 1974, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 vol.
- CHAUDENSON R., 1992, *Des îles, des hommes, des langues. Langues créoles-cultures créoles*, Paris, L'Harmattan.
- CORRE G., 2004, *Analyse sociolinguistique du Loft radiophonique de « My NRJ »*, Mémoire de Maîtrise en Sciences du Langage, Université de la Réunion.
- DELEUZE G., GUATTARI F., 1976, *Rhizome*, Paris, Les Editions de Minuit.
- FAIRON C., KLEIN J. R., PAUMIER S., 2006, *Le langage SMS*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, Cahiers du Cental, 3.1.
- FERGUSON C., 1959, « Diglossia », *Word* n°15, pp. 325-340.
- FIOUX P., 1995, « Quelques sourdines à l'insécurité linguistique », dans Bavoux, C. (éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches plurielles, lexicographiques, interactionnelles et textuelles*, Paris, L'Harmattan, pp. 151-165.
- GADET F., 1992, *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- GUEUNIER N., GENOUVRIER E., KHOMSI A., 1978, *Les Français devant la norme, contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Champion.
- IDELSON B., 2002, « L'espace médiatique réunionnais, hier et aujourd'hui », *Hermès*, n°s 32-33, Paris, CNRS Editions, pp. 101-110.
- IDELSON B., 2005, « Le créole dans les médias réunionnais : débat et usages », dans Almar N. & Noël-Cadet N. (éds), *La question des genres*, Actes du séminaire (N)TIC dans l'Océan Indien, Université de la Réunion, pp. 101-111.
- IDELSON B., 2006, *Histoire des médias à la Réunion de 1946 à nos jours*, Paris, Le Publieur.
- KOCH P., CESTERREICHER W., 1985, « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch*, n° 36, pp. 15-43.
- LEDEGEN G., 2002, « Les « parlers jeunes » à la Réunion : i totoch sérieux », *VEI Enjeux*, n° 130, *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, pp. 133-149.
- LEDEGEN G., 2007, « L'évolution générationnelle des pratiques linguistiques mélangées : éclairage sur les “parlers jeunes” réunionnais », dans Ledegen G. (éd.), *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, Actes de la 8<sup>e</sup> Table Ronde du Moufia (avril 2005 - Université de la Réunion), Paris, L'Harmattan, Coll. « Espaces discursifs », pp. 147-178.
- LEDEGEN G., 2009a, « Prédicats “flottants” entre le créole acrolectal et le français à La Réunion : exploration d'une zone ambigüe », dans Chamoreau C. & Goury L. (éds.), *Systèmes prédictifs des langues en contact*, CNRS Editions, Coll. « Sciences du langage », sous presse.

- LEDEGEN G., 2009b, « Résonance SMS « *Jc c koi mé javé pa réalizé sur le coup!* » », *LINX*, n° 13, sous presse.
- LEDEGEN G., 2009c, « L'écrit-SMS en créole réunionnais : description linguistique et lumière sociolinguistique », Colloque *Eclairages pluridisciplinaires pour une orthographe fonctionnelle et consensuelle du créole réunionnais* (27, 28, 29 mai 2009 – Université de la Réunion, Lofis la Lang Kréol La Réunion).
- LEDEGEN G., RICHARD M., 2007, « « *iv me prendre un bois monumental the wood of the century g di* ». Langues en contact dans quatre corpus oraux et écrits « ordinaires » à la Réunion », *Glottopol*, n° 10, pp. 86-100.
- LEDEGEN G., SIMONIN J., 2009, « L'urbanité langagière réunionnais. Un territoire sociolinguistique entre réseau et diaspora », dans Bulot T. (dir.), *Sociolinguistique urbaine des zones créolophones*, Cahiers de Linguistique, 34/2, pp. 67-84.
- « Lettres en souffrance », 1988, dans Baggioni D. & Marimoutou J.-C. C. (éds.), *Cuisine/Identités*, UA 1041 du CNRS/Publications Universitaires de la Réunion, pp. 147-156.
- PANCKHURST R., 1997, « La communication médiatisée par ordinateur ou la communication médiée par ordinateur ? », *Terminologies nouvelles*, n° 17, pp. 56-58.
- PRUDENT L. F., 1981, « Diglossie et interlecte », *Langages*, n° 61, pp. 13-38.
- PRUDENT L. F., 2001, « La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un Capes dans le système éducatif de l'Outre Mer français », *Etudes créoles*, Vol. XXIV-1, pp. 80-109.
- SIMONIN J., 2002, « Parler réunionnais ? », dans Simonin, J. et al. (éds.), *La France et les outre-mers*, *Hermès* n° 32-33, Paris, CNRS Editions, pp. 287-296.
- SIMONIN J., 2003, « Médias de contact et contact de langues. Le cas réunionnais », dans Ledegen, G. (éd.), *Anciens et nouveaux plurilinguismes. Actes de la 6<sup>ème</sup> table ronde du Moufia, 01-02 fév. 2001*, Fernelmont, Editions Modulaires Européennes, pp. 99-112.
- SIMONIN J., 2008, « Les mots de l'urbain réunionnais. Eléments d'une généalogie », dans Ledegen G. & Bulot T. (éds.), *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 13, *Normes identitaires et urbanisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 73-91.
- SIMONIN J., WATIN M., 1993, « Espace public et communications médiatisées à la Réunion », *Etudes créoles*, vol. XVI, n° 2, pp. 40-52.
- SIMONIN J., WOLFF E., 2009, « Communauté interprétative et analyse de discours. Pour une anthropologie empirique de la mondialisation », Actes du Colloque *Les Sciences de l'Information à la rencontre des Cultural Studies. When SIC meet CS*, Cargèse, 15-17 nov. 2007, à paraître en septembre 2009, Paris, L'Harmattan.
- SIMONIN J., WATIN M., WOLFF E., 2009, « Comment devient-on Réunionnais du monde ? Une diaspora performée par Internet », *Tic et Société*, revue en ligne, à paraître en septembre 2009.
- WATIN M., WOLFF E., 1995, « L'émergence de l'espace public à la Réunion : un contexte socio-historique singulier », *Etudes de communication*, n° 17, *Médias et communication dans un espace régional*, Université de Lille 3, pp. 19-39.
- WOLFF E., 1998, *Lycéens à la une. La presse lycéenne à la Réunion : 1970-1995*, St André de la Réunion, Océans Editions.
- WOLFF E., 2001, « Jeunesse(s) *koméla*. Eléments de compréhension des cultures juvéniles en émergence à la Réunion », dans Ledegen, G. (éd.), *Travaux et Documents*, n° 15, *Parlers jeunes à La Réunion*, Université de La Réunion-FLSH, pp. 21-30.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction :** Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

**Conseiller scientifique :** Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef :** Clara Mortamet.

**Comité scientifique :** Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro :** Anne-Caroline Fiévet (Université René Descartes, Paris V), Annie Lenoble-Bart (IUT Michel de Montaigne, Bordeaux III), Carole de Féral (Université de Nice-Sophia Antipolis), Caroline Juilliard (Université René Descartes, Paris V), Didier de Robillard (Université François Rabelais, Tours), Isabelle Pierozak (Université François Rabelais, Tours), Jacky Simonin (Université de La Réunion), Michael Rinn (Université de Bretagne Occidentale, Brest), Pierre Fandio (Université de Buéa), Valentin Feussi (Université de Douala).